

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : dominique-gregoire-csrsaguenay-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/8d37c407925ce58fc2766713>

Date d'obtention : 2025-10-01 18:46:41

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il faut rencontrer et questionner, en utilisant la trousse sexto, la présumée victime et les témoins (le cas échéant). Durant ce processus, il faut évaluer la situation tout en utilisant la grille et vérifier les informations reçues. Enfin, la rencontre avec l'auteur se fera soit pour le questionner sur l'incident si aucune intention malveillante présente (en utilisant la trousse sexto), soit pour lui confisquer son téléphone et l'informer des procédures si intention malveillante est présente. Si oui, il faut ensuite contacter le service de police pour les informer.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que s'il s'agit d'une situation sans pornographie juvénile, on traite selon les règles de l'établissement ; que la trousse doit être utilisée dans tous les cas ; l'importance de rencontrer les témoins (présents dans l'école) afin d'avoir leur version ; de respecter son rôle d'intervenant, donc nous ne sommes pas mandataires des policiers ni des parents.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, c'est très délicat de questionner la victime sur l'incident et lui demander certains détails (nature) par rapport aux photos. Je trouve également délicat d'aborder les intentions derrière le geste avec l'auteur.